

20 août 2006

Courriel Laval, Geneviève Fortin

## **L'île Saint-Joseph à nouveau convoitée – Aucune demande de permis n'a été déposée**

**Mobilisés il y a quelques années contre un projet domiciliaire, les voisins de l'île Saint-Joseph devront peut-être reprendre le combat, puisque des rumeurs de constructions circulent à nouveau.**

Pour l'instant, les autorités municipales assurent qu'aucun projet n'a été déposé et qu'aucune demande de permis n'a été faite.

Au printemps, la ville a mandaté une firme de vérifier la solidité du pont de bois qui relie cette île de la rivière des Mille Îles au quartier Auteuil. « Cette inspection était nécessaire parce que des embâcles se sont formés à la base du pont au cours des derniers hivers », explique le porte-parole de la ville, Jean Claude Beaudry. Il ajoute qu'il n'y a pas de lien entre ces travaux et un projet de construction domiciliaire.

M. Beaudry croit que si un promoteur désire construire sur l'île, des travaux majeurs devront être faits à ce pont d'une seule voie. « Ces travaux ne seraient pas au frais de la Ville. Nous n'avons pas à payer pour une demande supplémentaire liée à de nouvelles installations. Toute infrastructure est à la charge du promoteur qui en redistribue le coût aux nouveaux propriétaires », rapporte-t-il.

### **Le zonage**

Selon les données de la Ville, le zonage de l'île permettrait la construction de résidences unifamiliales isolées comptant un ou deux étages. Si le projet d'un promoteur respectait ce règlement, les résidents du secteur ne seraient pas consultés sur la question.

La conseillère municipale du secteur d'Auteuil, Lucie Hill Larocque, ne craint pas que l'île prenne le même visage que sa voisine, l'île Saint-Jean. « L'île a 40 hectares, dont 25% sont en zone inondable. L'île Saint-Jean s'est développée il y a plusieurs années, je ne crois pas que ce serait les mêmes règles aujourd'hui, assure-t-elle. Si le promoteur veut que ses maisons se vendent, il faut que ce soit beau. » Mme Hill Larocque fait également remarquer qu'avant de construire, le promoteur devrait obtenir des autorisations de la Ville et du ministère du Développement durable, de l'environnement et des Parcs.

### **Aux aguets**

Alors qu'au début des années 1990 son comité recommandait à la ville de créer un parc sur l'île, Claude Talbot regrette qu'un nouveau projet de construction se profile. Le président du Comité d'étude sur le développement de l'île Saint-Joseph aimerait que l'endroit soit aménagé sur le modèle de l'île-de-la-Visitation, à Montréal.

En plus des sentiers pédestres et des pistes cyclables qui pourraient y être aménagés, M. Talbot croit que ce parc serait le point de départ pour la mise en valeur des activités offertes dans le secteur. Il espère toujours que quelqu'un ayant une vision de conservation se lève.

« Aujourd'hui, la ville a davantage de pouvoir en matière d'environnement. Elle peut décider d'adopter un zonage de parc sans que le propriétaire puisse la poursuivre » mentionne-t-il.

Claude Talbot considère que les recommandations faites il y a un dizaine d'années ne sont pas désuètes. « L'île n'est pas abîmée » fait-il remarquer. En 2004, lors des consultations publiques sur le schéma d'aménagement, les résidents du secteur avaient déposé une pétition de 494 signatures demandant la préservation des îles aux Vaches, Saint-Joseph et Locas.